



La pauvreté n'est plus l'apanage des grandes villes

Lorsqu'en janvier 2013, le Service Public Fédéral de Programmation Intégration Sociale invitait les professionnels du secteur à une présentation de l'annuaire 2013 de la pauvreté en Belgique¹, il les enjoignait à développer une gouvernance dotée d'outils permettant d'évaluer l'impact des mesures proposées². Or, quelques mois plus tard, cet appel semble avoir été entendu. Les efforts conjoints de l'Université Libre de Bruxelles et de la Katholieke Universiteit Leuven ont abouti à la mise au point d'un instrument très prometteur en matière de lutte contre la pauvreté : une cartographie précise du phénomène. Dès lors, cette étude soulève une série de questions. La réalité du monde rural est-elle différente de celle des villes ? Qu'est-ce qu'être pauvre à la campagne ? Le gouvernement sera-t-il capable de tirer les leçons de cette étude et d'instaurer des politiques adaptées ?

Être pauvre, c'est quoi au juste ?

Depuis la crise, on entend très régulièrement les médias parler de pauvreté sans qu'ils ne définissent vraiment ce que cela recouvre comme réalité. Une personne pauvre est-elle celle qui éprouve des difficultés pour boucler ses fins de mois ou est-ce quelqu'un qui gagne simplement moins d'argent que la moyenne ?

Dans les faits, lorsque l'on parle de pauvreté, on désigne les 15 % de personnes vivant avec moins de 60 % du revenu médian de la population⁴. Or, la pauvreté a de multiples facettes. Les difficultés financières peuvent être liées à des éléments très différents d'une situation à l'autre. Pour illustrer cette réalité, Christian Vandemotten, le superviseur de l'étude, prend l'exemple d'un habitant de Knokke-le-Zoute qui gagne sa vie correctement mais qui, pourtant, éprouve des difficultés à clôturer ses fins de mois⁵. La concentration, ces dernières décennies, de spacieuses villas a fait dramatiquement grimper le prix de l'immobilier et a donc entraîné une hausse insupportable du loyer de cet habitant. En fin de compte, bien qu'ayant un salaire tout à fait honorable, il demeure dans l'incapacité d'assurer son train de vie. Cet

¹ Voir, DE FAVEREAU, C., *Pauvreté en Belgique. Mais que fait le gouvernement ?*, Les analyses de l'ACRF, Assesse, 2013.

² *Pauvreté en Belgique. Annuaire 2013*, LAHAYE, W. (éds.), Louvain, 2013, p. 144.

³ En 2009, l'ACRF s'était inquiétée du peu d'information concernant les pauvretés des femmes en milieu rural et avait publié deux études. Voir GEORIS, C., *La précarisation des femmes en milieu rural* et *Résister et adapter ses pratiques à la condition précaire*, Les études de l'ACRF, Assesse, 2009.

⁴ VANDERMOTTEN, C. et LOOPMANS, M., *Pauvreté rurale et urbaine. Synthèse du rapport final*, Bruxelles, 2013, p. 4.

⁵ FALCINELLI, S., *Cartographie de la pauvreté en Belgique*, voir www.rtbfb.be

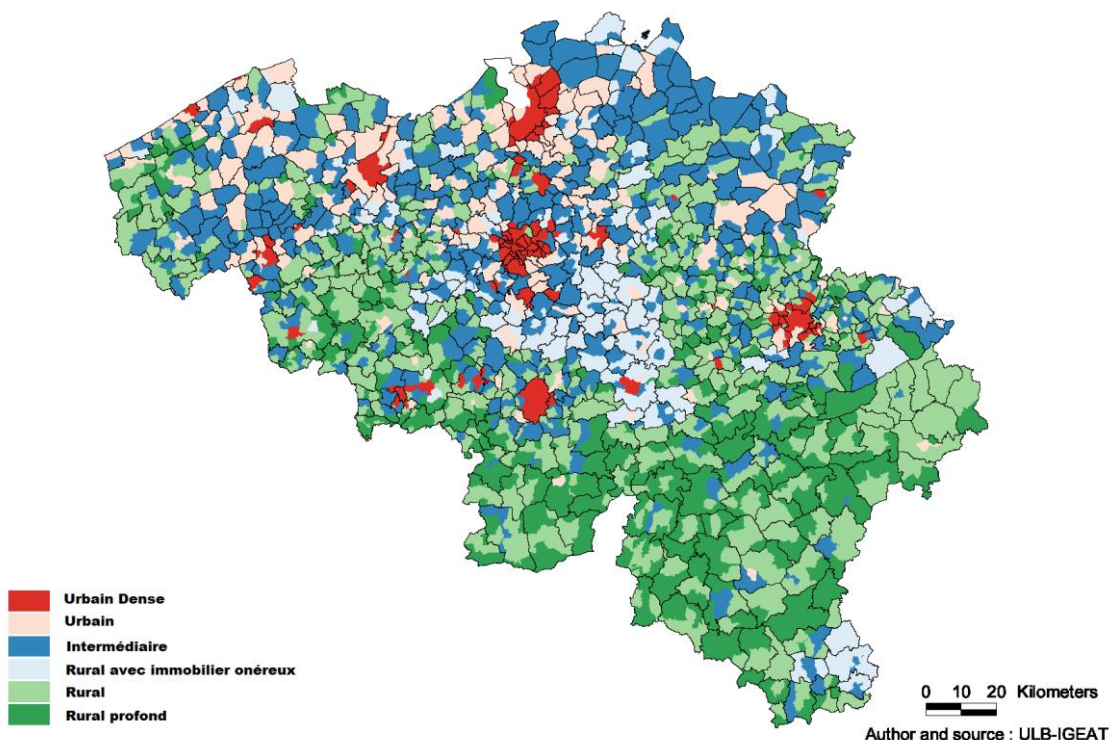
exemple montre à quel point la méthode actuelle pour mesurer la pauvreté en s'appuyant uniquement sur le salaire de la population est insuffisante.

Forts de ce constat, les auteurs de l'étude ont voulu élargir la définition de la pauvreté en intégrant aux données sur le revenu d'autres éléments touchant à la vie quotidienne. Au final, ils ont pris en compte pas moins de 138 variables couvrant des domaines aussi variés que le chauffage, l'humidité de l'habitat, la qualité et la taille du logement, l'accès aux soins médicaux, l'endettement ou le retard de paiement, les dépenses imprévues, la participation à la vie sociale, les déplacements,... mais aussi le sentiment de pauvreté⁶.

La pauvreté n'est pas uniquement présente en ville

Le nouvel instrument de mesure de la pauvreté, également appelé indice synthétique de pauvreté, a permis de faire émerger des réalités très différentes selon que l'on habite dans les grandes villes ou dans la campagne profonde. Même si ce résultat est, finalement, peu étonnant, cette étude a le mérite d'identifier très précisément les différents éléments constitutifs de chaque pauvreté. Ceci a ainsi conduit à catégoriser les zones d'habitat selon six typologies différentes : l'urbain dense, l'urbain, l'intermédiaire, le rural avec foncier onéreux, le rural et le rural profond.

Typologie des différents types de milieu en Belgique⁷



⁶ VANDERMOTTEN, C. et LOOPMANS, M., *Pauvreté rurale et urbaine. Synthèse du rapport final*, Bruxelles, 2013, p. 5.

⁷ Cette carte de la ruralité belge a été définie selon des critères d'appréciation des services locaux par les ménages (écoles, administration, services sociaux, etc.), selon le degré de desserte en transports publics mais aussi selon l'accessibilité aux commerces.

Une pauvreté citadine déjà connue

Les professionnels du secteur le savaient déjà, la pauvreté en milieu urbain est très présente et visible. Toutefois, l'étude permet d'aller plus loin que ce simple constat. Il s'avère en effet, que c'est dans cet environnement que se trouve la plus grande proportion de personnes dites pauvres. Celles-ci représentent plus d'une personne sur huit (12,3%) en milieu urbain pour atteindre une personne sur cinq (21,2 %) en zones urbaines denses⁸ ! À titre de comparaison, les lieux les moins touchés par ce phénomène, à savoir les zones intermédiaires et rurales à foncier onéreux, ne comptent qu'une personne en situation de pauvreté sur douze (8,3 %).

Cette pauvreté citadine est caractérisée par un certain nombre de comportements propres à ce milieu. Ainsi, les ménages pauvres en zones urbaines denses se résignent plus facilement à diminuer leur consommation afin d'éviter de s'endetter. Ils ont tendance à sacrifier un certain nombre de biens jugés indispensables dans les autres secteurs tels que le GSM, internet, l'ordinateur mais également et surtout la voiture. En outre, cette pauvreté citadine est définie par un immobilier urbain particulièrement onéreux. Le prix du logement en ville étant devenu difficilement supportable, les personnes en situation de pauvreté doivent généralement se contraindre à vivre dans des habitations sensiblement plus petites qu'ailleurs. Toutefois, notons que l'ensemble de ces sacrifices leur permettent d'avoir moins de difficultés exclusivement financières que la moyenne des personnes pauvres en Belgique.

Si la pauvreté, voire même l'extrême pauvreté est concentrée dans les grandes villes, l'étude montre aussi que les campagnes comptent de nombreux "pauvres". Ils sont 21% en milieu urbain dense, 14% en milieu rural, 12% en milieu urbain et 8% dans les zones intermédiaires.

Une pauvreté rurale qui se cache

Bien que la pauvreté soit particulièrement présente dans les grands centres urbains, cette étude a su montrer que les campagnes étaient également touchées par le phénomène. En milieu rural et rural profond, c'est plus d'une personne sur sept (14,1 %) qui est considérée comme pauvre. Selon Xavier May, chercheur à l'Université Libre de Bruxelles, « c'est dans les zones urbaines à forte densité de population que les chiffres de la pauvreté sont les plus élevés, mais les régions rurales arrivent en deuxième position. Ce qui est aussi frappant, c'est de voir que les ménages qui font partie de la catégorie des 10 % les plus pauvres sont moins représentés en milieu rural alors que ceux qui sont juste un peu moins pauvres (la catégorie entre 15 et 20 % des plus pauvres) y sont, eux, surreprésentés. »⁹

Malgré l'importance du phénomène, cette pauvreté rurale était, jusqu'à présent, particulièrement méconnue. Très peu d'analyses avaient été faites sur le sujet, si bien que les politiques mises en place étaient rarement adaptées à la spécificité de ce milieu. Selon Christian Vandermotten, cette pauvreté spécifique au monde rural est mal perçue car elle est inhérente aux personnes isolées et donc spécifiquement peu visibles. Ainsi, ce sont les familles monoparentales ou les personnes âgées qui sont les

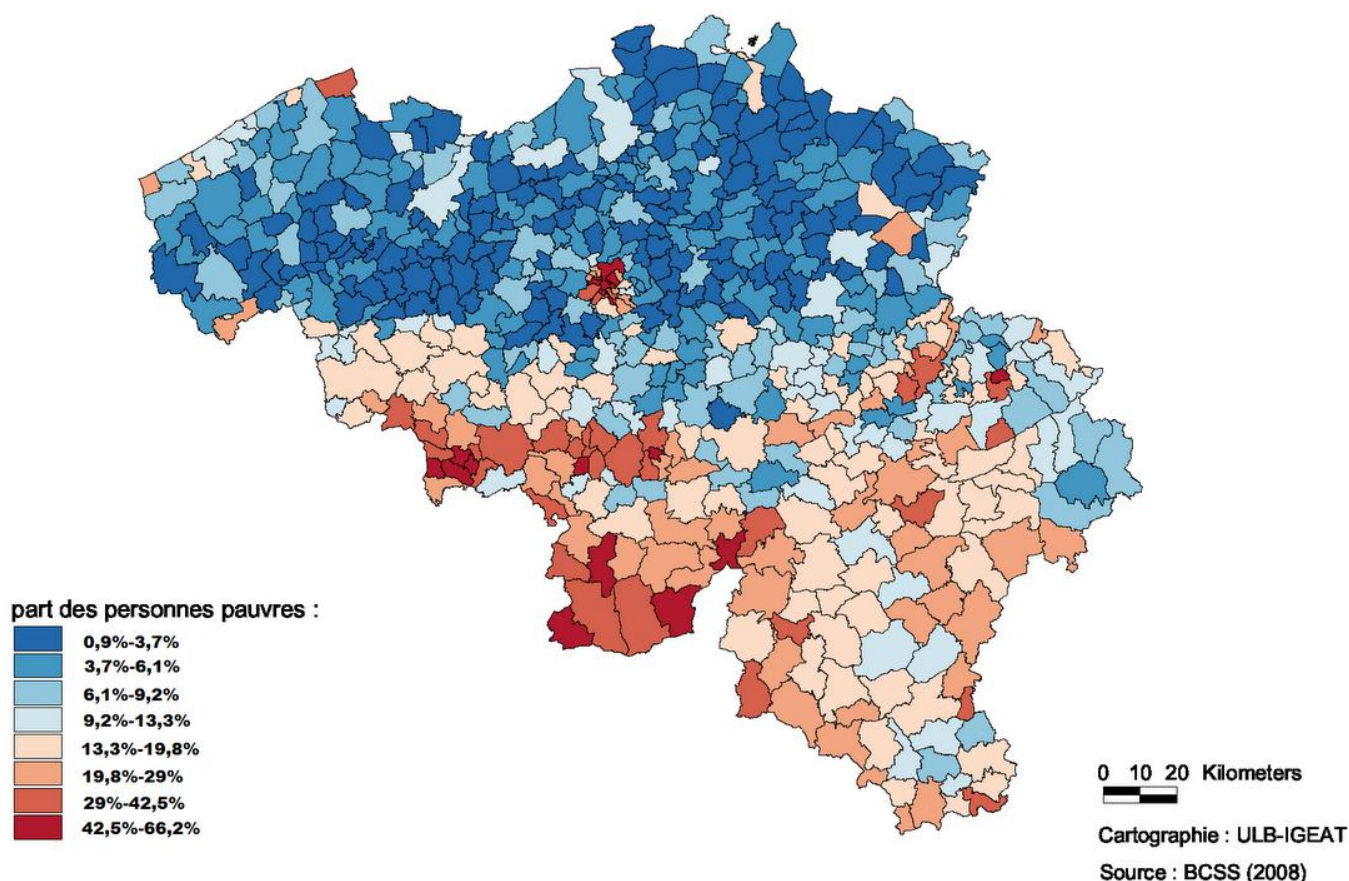
⁸ VANDERMOTTEN, C. et LOOPMANS, M., *Pauvreté rurale et urbaine. Synthèse du rapport final*, Bruxelles, 2013, p. 7.

⁹ Propos recueillis lors de la présentation du rapport final, le 25 avril 2013.

premières touchées par ce phénomène. Or rappelons que la ministre Maggie de Block avait insisté sur le fait que « l'isolation et le manque de tissu social sont très meurtriers en Belgique. »¹⁰

Cette pauvreté campagnarde est également caractérisée par la présence d'un parc immobilier sensiblement moins cher qu'en ville. Dès lors, les personnes pauvres des zones rurales et rurales profondes détiennent généralement un logement comparativement plus grand qu'en milieu urbain. Toutefois, il convient de préciser que ces logements sont généralement sous-équipés, tant au niveau du chauffage qu'en matière de confort. Enfin, pour Marie Bourgeois de la Fondation Rurale de Wallonie, si les logements sont moins onéreux à la campagne, la nécessité absolue d'avoir une ou parfois deux voitures rend la vie considérablement plus chère¹¹. En effet, les habitants du milieu rural souffrent généralement d'un manque criant de transports publics capables de compenser leur éloignement des commerces, des écoles, des services de santé, etc. et doivent donc systématiquement recourir à la voiture. Or, selon les auteurs de l'étude, « une bonne desserte en transports en commun a pour effet de réduire l'indice synthétique de pauvreté des ménages. »¹² En somme, la pauvreté rurale est une pauvreté de personnes ayant davantage de difficultés d'accès aux services que de problèmes de crédits et d'accès au logement comme c'est le cas pour les personnes vivant en milieu urbain dense.

Part des personnes pauvres d'après l'indice synthétique de pauvreté



¹⁰ Propos recueillis lors de la journée de présentation de l'annuaire 2013 de la pauvreté en Belgique, en janvier 2013.

¹¹ Propos recueillis lors de la présentation du rapport final, le 25 avril 2013.

¹² Propos recueillis lors de la présentation du rapport final, le 25 avril 2013.

Les femmes, premières victimes de la pauvreté

Pour l'ACRF, outre ce focus sur les difficultés vécues par les habitants des milieux ruraux, l'un des apports majeurs de cette étude est d'avoir permis une différenciation sexuelle de la pauvreté. À ce propos, il est interpellant de constater que quelle que soit la zone dans laquelle elles résident, les femmes sont systématiquement les plus touchées par le phénomène¹³. Ainsi, dans les zones rurales et rurales profondes, elles sont 14,4 % à être en situation de pauvreté alors que les hommes sont, eux, 13,9 %.

Le travail récent du CERA¹⁴, concernant la pauvreté en milieu rural, nous permet d'avancer quelques explications à cette différence sexuelle face à la pauvreté. Tout d'abord, du fait des problèmes criant de mobilité spécifiques aux zones rurales, les travailleurs sont généralement contraints d'utiliser leur voiture pour leurs déplacements professionnels. Or, dans le cas où le couple n'a qu'une seule voiture, c'est généralement la femme qui sacrifie ses déplacements et donc sa carrière, et ce en raison d'une inégalité toujours criante des salaires entre les deux sexes. En outre, le CERA a pu observer que le milieu rural est spécifiquement plus générateur d'emplois précaires (temps partiels, interim, saisonniers) que d'emplois stables. Or, les études ont montré que ce type de professions est encore trop souvent réservé aux femmes. Enfin, à cette précarité de l'offre d'emploi et de la mobilité s'ajoute une pénurie des places d'accueil pour les enfants qui, une fois de plus, touche principalement les femmes et qui peut s'avérer tout à fait dramatique pour les mères célibataires et adolescentes.

Mesdames et messieurs les politiques, c'est à vous de jouer, maintenant !

Si la pauvreté est généralement moins décelable en zone rurale, elle est, par contre, souvent plus difficile à vivre. À la campagne, il existe une forte tendance à la culpabilisation par rapport à la pauvreté. La population a une certaine tradition de débrouillardise et se fait un honneur de montrer que tout va bien. Il s'agit d'une sorte de fierté bien rurale en somme. Ainsi, selon l'Observatoire de la santé de la province de Namur, il existe un contrôle social de la part des autres membres de la communauté qui entraîne une stigmatisation personnelle vis-à-vis de la pauvreté. Dès lors, ce comportement a tendance à générer un sentiment de honte, de méfiance, de solitude et un refus de faire appel aux aides existantes qui, finalement, augmentent encore plus cet état de pauvreté. De cette manière, il semble impératif de reconnaître la personne en pauvreté comme acteur de son avenir. Ainsi, pour Marie Bourgeois : « on commence à lever le voile sur une réalité cachée, diffuse et complexe, où il est important que les pauvres soient des acteurs reconnus et bien informés pour lutter contre les causes de la pauvreté. »¹⁵

¹³ En zone urbaine dense, elles sont 21,8 % de pauvres pour 20,5 % d'hommes ; en zone urbaine, elles sont 12,8 % pour 11,9 % d'hommes ; en zone intermédiaire, elles sont 8,9 % pour 7,7 % d'hommes ; en zones rurales et rurales profondes, elles sont 14,4 % pour 13,9 % d'hommes. VANDERMOTTEN, C. et LOOPMANS, M., *Pauvreté rurale et urbaine. Synthèse du rapport final*, Bruxelles, 2013, p. 8.

¹⁴ Le CERA est un groupe financier coopératif lié à la KBC dont la finalité est d'œuvrer pour le bien-être et la prospérité. Cette ligne directrice le pousse notamment à réaliser des projets d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté.

¹⁵ Propos recueillis lors de la présentation du rapport final, le 25 avril 2013.

Par conséquent, il semble crucial que les politiques se saisissent du dossier. Ainsi, comme le dit Françoise De Boe du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, « la pauvreté connaît plusieurs visages et il est donc important de mener une politique différenciée. »¹⁶ Rappelons en effet, que peu importe le sérieux de cette étude, il ne s'agit que d'un constat, un instantané du phénomène de pauvreté en Belgique. Elle n'apporte, en soi, pas de réponses. C'est à nos responsables de prendre appui sur cet excellent outil pour mieux orienter et cibler leurs politiques, afin de les rendre plus adaptées aux réalités vécues par la population. Dès lors, nous émettons le souhait de voir cette étude réitérée dans les années à venir, afin de pouvoir suivre précisément l'évolution du phénomène de pauvreté et contrôler l'efficacité des mesures prises par nos autorités.

Corentin de Favereau,
Chargé d'études et d'analyses ACRF

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet
www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2013*

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la
publication. Merci !*

ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES

ACRF – ASBL

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

www.acrf.be – contact@acrf.be



Avec le soutien
de la Fédération Wallonie - Bruxelles

¹⁶ Propos recueillis lors de la présentation du rapport final, le 25 avril 2013.